

bourg. En mai 1838 il faillit être arrêté parce que, aux yeux du Conseil de gouvernement présidé par W. F. de Goedecke, il s'était compromis en s'associant au mouvement déclenché par son frère Charles pour protester contre le démembrement du pays. (7) Pour la construction de routes et bâtiments, Norbert Metz s'était associé avec Richard Wolter de Strassen, bourgmestre de la commune de Bertrange. De cette collaboration sortirent la caserne du contingent fédéral à Diekirch (1848), (8) l'église de Walferdange (1848) (8 bis) et, d'après les plans de Th. Eberhard, la monumentale église de Mersch (1849) (9).

Depuis la restauration de Guillaume I<sup>er</sup>, la question douanière demandait une solution urgente. Des différentes suggestions qui s'affrontaient, celle de Norbert Metz nous intéresse le plus : le 2. 10. 1839 il se prononça nettement « pour l'autonomie douanière préférable à l'accession au Zollverein, à condition d'obtenir le libre-échange avec la Hollande et le maintien de la loi de faveur. » (10)

Comme le roi grand-duc, négligeant sciemment les doléances des Luxembourgeois, poursuivait secrètement les pourparlers avec la Prusse, 92 représentants de la vie économique du pays dont les frères Metz se décidèrent à lui adresser une supplique dans laquelle était demandé le rétablissement de la libre importation en Hollande ; une union douanière avec la Belgique et seulement si celle-ci est impossible, l'accession au Zollverein ; enfin, comme mesure transitoire, révision du nouveau tarif avec libre entrée des marchandises en provenance d'Allemagne et non fabriquées au Grand-Duché.

Guillaume I<sup>er</sup> considéra cette requête comme non avenue et fit appliquer le nouveau tarif qu'il avait à tel point copié sur celui du Zollverein qu'il y avait fait insérer un droit d'exportation sur la fonte. L'abolition de cette taxe qui aurait amené l'arrêt des hauts fourneaux et leurs fatales conséquences sociales fut la seule concession accordée par le roi grand-duc. (11)

En 1840 il y eut disette par suite d'une mauvaise récolte et de la malencontreuse politique économique du roi grand-duc. Le 13 juillet, des tumultes éclatés au marché de Luxembourg ne purent être réprimés qu'à force d'agents de police et de gendarmes. Le lendemain, Norbert Metz offrit au gouvernement la fourniture de 50 livres de farine par ménage à 400 familles nécessiteuses à raison de 14 cents la livre, au lieu de 22. On ignore les raisons pour lesquelles le gouvernement déclina cette offre. (13) Il semble établi que les menaces « suivies de démonstrations contre les propriétés de quelques industriels, négociants en céréales et farines » (14) n'étaient pas seulement dirigées contre Ferdinand Pescatore (fasc. II, p. 475) mais également contre Norbert Metz.

Lors de la première visite que le roi grand-duc Guillaume II rendit au pays, en juin 1841, Norbert Metz présenta une requête au nom des 25 000 habitants du canton de Luxembourg.